

Epinal, le 21 mai 2026

Établissement des Vosges

Le Président

**MONSIEUR LE MAIRE DE
LA COMMUNE DE
CHAUMOUSEY**

Présidence de niveau départemental

Dossier suivi par Florian MOUGEL

☎ 03.29.69.55.90 – ✉ fmougel@cma-grandest.fr

Réf. : 2026/88/PDT/005/rc

Monsieur le Maire,

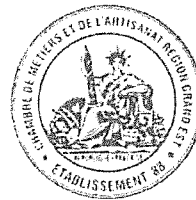
Nous avons bien reçu votre courriel du 20 avril 2026 relatif au projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur ce projet.

Nous émettons donc un AVIS FAVORABLE.

Vous souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Le Président,

Christophe RICHARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION GRAND EST

5 Boulevard de la Défense - Espace Partenaires 2^{ème} étage - S7 078 METZ Cedex 3 - 05 87 20 36 80

www.cmar-grandest.fr - contact@cmar-grandest.fr

www.artisanat.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004